

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE SAINT-ISMIER



ÉDITO

Comme nous nous y étions engagés lors de notre campagne électorale, nous avons profité d'un nouveau marché public concernant la réalisation et l'impression du journal de la commune, pour mettre en place un bulletin nouvelle formule.

Je suis heureuse et fière de vous présenter « Le lien », votre nouveau journal municipal. Mon équipe et moi-même l'avons intitulé ainsi afin de symboliser l'ambition de cette parution d'établir, de garder, de resserrer le lien entre vous et votre équipe municipale.

Vous constaterez un changement de maquette et le passage à la quadrichromie. Il nous a paru important en effet, d'améliorer la lisibilité, la qualité des photos et la clarté de ce document destiné à informer les Ismériens des actions que nous menons, des projets qui sont les nôtres et que nous vous présentons et des informations plus larges qui concernent l'intercommunalité. Concernant le monde associatif, nous avons opté pour une double page amovible appelée « le lien associatif » qui permettra aux associations de communiquer dans de bonnes conditions. Les lecteurs pourront ainsi conserver

ce feuillet indépendamment du journal.

Par ailleurs et dans un souci d'économie, nous avons choisi de passer à un bimestriel. Cette périodicité, tout en nous permettant de rester pertinents sur l'actualité municipale, donnera à nos adjoints le temps nécessaire à l'écriture de dossiers complets. Second volet de notre nouvelle communication, le nouveau site Internet de la commune est opérationnel. Dynamique et informatif et d'une navigation aisée, il répond aux attentes des Ismériens et de toute personne qui cherche des renseignements sur Saint-Ismier. Ce site est un complément au « Lien » et nous vous invitons à le découvrir :

www.saint-ismier.fr

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture !

Lucile FERRADOU
Maire de Saint-Ismier



NOUVEAU SITE, NOUVEAU(X) LIEN(S)



**Découvrez le nouveau site internet de notre commune
www.saint-ismier.fr**

Intégré dans notre projet global de communication, il en représente un nouveau volet visant à renforcer la proximité avec les habitants. Ce site se veut informatif et interactif.

Informatif, car il vous renseigne utilement sur toutes les démarches administratives mais aussi sur tous les événements qui se déroulent à Saint-Ismier, à re-

trouver dans une rubrique Agenda périodiquement mise à jour. Interactif, car ce site Internet est aussi le vôtre et nous vous invitons à formuler vos suggestions et vos idées pour l'animer plus encore. ■

SOMMAIRE

02 **Cadre de vie
Environnement
Travaux**

03 **Vie quotidienne**
04 **Petite enfance
Scolaire
Jeunesse
Sport**

06 **Dossier :
Budget 2009**
08 **Culture et animation**
10 **Intercommunalité**
11 **Expression politique**

12 **Brèves
Bloc-notes**

Annexe :
Le Lien Associatif

cadre de vie environnement travaux

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Une tondeuse autoportée, acquise sur le budget 2008, vient d'être livrée à la Mairie. Ce matériel performant permettra à nos agents de faire face à la tonte des 4 hectares de surface gazonnée de la commune et ceci dans une démarche de gestion respectueuse de l'environnement. Les tontes seront effectuées plus tardive-

ment que d'ordinaire et seront moins rapprochées. Bien sûr, les objectifs de qualité de service seront prioritaires mais s'accompagneront d'une volonté de mise en place de nouvelles méthodes de gestion des espaces verts communaux. ■



AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DES VARCIAUX



Automobilistes attention !!!

Très prochainement la partie du chemin des Varciaux étant actuellement en sens unique va être ouverte dans les deux sens **POUR LES VÉLOS UNIQUEMENT**. La voirie sera donc partagée avec les voitures circulant en sens unique. Soyez vigilants, la signalisation routière sera modifiée. ■

TRAVAUX DE VOIRIE



L'hiver a été rigoureux. Un grand merci à nos agents des services techniques qui ont fait le maximum afin que les routes de la commune nous permettent de circuler dans de bonnes conditions.

Mais les intempéries dégradent le revêtement des chaussées. Un état des lieux a été effectué par les agents en charge de la voirie qui ont mis en place un plan de remise en état rapide en utilisant la technique du PATA (point à temps automatique). Pour combler les fissures, les « nids de poule », un fin film d'émulsion de bitume à

chaud est répandu sur les couches de roulement puis recouvert de gravillons. Nous sommes conscients des nuisances liées à la présence de ces gravillons. Toutefois, il est indispensable de les laisser en place au moins trois semaines sur la zone traitée. Ensuite, seulement, l'excédent pourra être enlevé. Nous comptons sur votre patience. ■

PLU - CHARVINIÈRE

Le PLU de Saint-Ismier a fait l'objet d'une modification (n°2) approuvée le 9 décembre 2008 portant sur 11 points dont deux modifications de zonage qui n'ont pas été retenues.

En premier lieu, il s'agit de la zone AU3 de la Bâtie, initialement destinée à la construction d'équipements publics et plus particulièrement d'une nouvelle maison de retraite par le CHU.

Le projet urbain de l'établissement public n'ayant pas fourni les garanties suffisantes à la

collectivité pour s'assurer d'une urbanisation viable et pérenne, la commune s'est réservé le droit de ne pas ouvrir cette zone à l'urbanisation.

En second lieu, la commune a également pris la décision de repousser de quelques semaines l'ouverture à l'urbanisation de la zone AU1 de Charvinière. En effet, le conseil municipal de juillet 2008 avait voté l'institution d'un périmètre d'études de requalification urbaine de la RD1090.

Au moment de l'approbation de la modification n°2 du PLU, l'étude en cours ne permettait pas à la commune de définir l'évolution de cette zone et notamment d'en maîtriser l'urbanisation future.

Il semblait indispensable d'assurer une cohérence entre les enjeux de la zone AU1 et les différents partis d'aménagement retenus. C'est pourquoi, une nouvelle modification du PLU devrait avoir lieu dans les semaines à venir pour ouvrir cette zone à l'urbanisation.

Dans cette perspective, la commune, consciente des intérêts en présence, souhaite favoriser le dialogue et la concertation notamment auprès des riverains du quartier, directement concernés par le projet. ■

À VOS CÔTÉS CHAQUE JOUR

RENFORCER LA PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS, UN AXE FORT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE EN PLACE. CETTE VOLONTÉ SE DÉCLINE AU QUOTIDIEN DANS L'ACCUEIL RÉSERVÉ AUX HABITANTS, LES SERVICES PROPOSÉS ET LES RÉPONSES APPORTÉES.

Le service Vie Quotidienne de la Mairie de Saint-Ismier a une mission simple : répondre aux demandes de tous les habitants et leur apporter la meilleure réponse. Écoute et proximité caractéri-

sent l'état d'esprit des six agents du service.

Les activités du service Vie Quotidienne sont multiples. L'accueil recouvre la réception des personnes en Mairie et la réponse à leurs requêtes administratives (toutes les formalités, papiers d'identité, actes d'état-civil, etc). Pour les autres demandes, le personnel oriente vers le service concerné (scolaire, urbanisme, etc). Il gère également l'organisation des

élections politiques et professionnelles (prudhomales).

« *Les actions sociales concernent des sujets très divers, de la demande de logement social à l'aide aux personnes âgées en passant par les demandes d'aides financières et le portage des repas* », expose Monique Finé, Adjointe aux affaires sociales. Enfin, la communication porte sur l'élaboration et la maintenance du site internet ainsi que sur la gestion et

la distribution de ce journal ! Enfin, les différentes phases d'organisation des cérémonies et fêtes sont aussi le quotidien de notre service « *Les six agents du service sont polyvalents*, souligne Jacques Gamelin, Adjoint délégué chargé de la vie quotidienne et des ressources humaines. *Ils ont à cœur d'apporter un service de qualité aux Ismériens et suivent des formations régulières, pour se tenir à jour de toutes les procédures.* » ■

CHIFFRES-CLÉS

Environ...

35 mariages annuels

60 décès annuels

500 demandes de carte d'identité

500 demandes de passeport

120 repas portés à domicile par semaine



► De bas en haut, de gauche à droite :

Fabrice Tirard Gatel et Cécile Dasnoy (chargés de l'accueil, de l'État Civil, des élections)

Marie-Thérèse Gaudfrin (chargée du secrétariat du CCAS, de l'instruction des demandes de logements sociaux, des inscriptions au portage des repas),

Franck Bassoni (chargé du portage des repas, vaguemestre, gardien de la salle des fêtes),

Patricia Rizzardini (chargée de la communication, des animations, de l'organisation du protocole)

et Fabienne Giraud (responsable du service Vie Quotidienne)

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DIMANCHE 7 JUIN 2009 À L'AGORA

Le dimanche 7 juin ont lieu les élections européennes dans les 27 États membres de l'Union. Ces élections, organisées tous les 5 ans, ont pour but d'élire les nouveaux Députés au Parlement Européen.

Les électeurs européens inscrits sur la liste complémentaire européenne de notre commune peuvent participer à ce scrutin en élisant un représentant français.

Par ailleurs, tout électeur absent le jour du scrutin (le mandant) peut donner procuration à

un autre électeur de la commune (le mandataire). Le mandant doit se présenter, avec une pièce d'identité et les renseignements administratifs de son mandataire, soit à la gendarmerie, au tribunal d'instance, ou au commissariat de police.

Le nombre possible de procurations par mandataire est réglé de la façon suivante :

- deux procurations établies à l'étranger ;
- une procuration établie à l'étranger et une en France ;
- ou une seule établie en France.

Les procurations doivent être établies suffisamment tôt pour que les plis recommandés arrivent en Mairie au plus tard le samedi 6 juin. ■



CONFÉRENCE « LE PARLEMENT EUROPÉEN, POUR QUOI FAIRE ? »

Nous vous invitons à assister à cette conférence donnée par M. Henri Oberdorff afin de mieux vous informer sur le rôle des députés européens le jeudi 28 mai 2009 à 18 h à l'Agora de St-Ismier.

Jeunes votants et adultes venez nombreux, vous êtes tous concernés !

petite enfance scolaire jeunesse sport

LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE AUX COULEURS DE L'ÉTÉ

LES ACCUEILS À LA JOURNÉE
Du vendredi 03/07 au vendredi 28/08 inclus. Fermeture le lundi 13/07.

→ **Pour les 3/12 ans** : une alternance d'activités manuelles, culturelles et sportives sera proposée avec des sorties correspondant au thème de la semaine. Les inscriptions se font à la journée, les enfants sont accueillis de 8 à 9 h et jusqu'à 17 h/18 h.

→ **Pour les 13/17 ans** : des sorties à la journée sont prévues du 20 au 31 juillet et du 24 au 28 août. Au programme « sensations et découvertes garanties ».

LES SÉJOURS

→ **Pour les 6/8 ans** : un mini-camp de 3 jours et 2 nuits se tiendra en juillet.

→ **Pour les 8/12 ans** : un séjour de 5 jours et 4 nuits autour



d'activités nautiques du 20 au 24 juillet.

→ **Pour les 12/15 ans** : un séjour de 8 jours autour d'activités nautiques du 4 au 11 Juillet.

→ **Pour les 14/17 ans** : un séjour de 11 jours entre le 6 et le 16 juillet est en préparation.

INFOS PRATIQUES

Les programmes détaillés seront disponibles le 27 mai en Mairie ou sur simple demande.

Les inscriptions se dérouleront en Mairie les 09, 11, 16 et 18 juin de 17 h à 19 h 30.

Contact : 3/8 ans : 04.76.52.92.70.

8/12 ans : 04.76.52.92.72.

13/17 ans : 04.76.52.92.73. ■

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES : LES PROJETS POUR 2009

Le nouveau Conseil Municipal Jeunes (CMJ) s'est réuni le 24 mars en session plénière, en présence du Maire et d'élus.

Les 9 jeunes ont choisi les projets qu'ils soutiennent en 2009 :

- Rénovation du skate park près des terrains de football
- Étude portant sur les déplacements piétons et cycles
- Réalisation d'un recueil sur la mémoire des anciens
- Réalisation d'une action humanitaire

→ Jumelage avec Stroud : échanges avec le Collège

→ Participation aux animations de la commune : la fête du sport en octobre.

Bon courage à ces jeunes très motivés à qui nous souhaitons la plus grande réussite! ■



CRECH'NDO BONJOUR!

C'est désormais la phrase d'accueil que vous entendez lorsque vous téléphonez dans les structures petite enfance qui ne font plus qu'une!

À nouveau nom, nouveau projet pédagogique. Cette année : EN PISTE ! Le thème choisi est le cirque, dans le but de participer au développement psychomoteur de l'enfant et de lui faire découvrir une nouvelle activité. Mais c'est avant tout l'amusement, le rire, le plaisir qui sont au rendez-vous.

En plus des sorties régulières, quelques temps forts seront aussi organisés en juin pour les plus grands : visite des écoles, sortie pique-nique et repas au restaurant seront l'occasion de fêter leur dernière année à la crèche et de repartir avec des souvenirs plein la tête! ■

HISTOIRES DE CHANTS... CHANTS D'HISTOIRE

C'est sur le thème de l'Histoire, présenté par Catherine Record, Directrice de l'école, que la Chorale constituée des élèves de l'École élémentaire de Clos Marchand s'est retrouvée pour une représentation unique à l'Agora au soir du vendredi 6 février. Sur des airs connus comme « la complainte de Mandrin », « le Barbier de Séville » ou le beau chant patriotique des « Partisans », ils ont ravi leurs familles venues nombreuses assister à ce spectacle désormais traditionnel et attendu

de tous. Encore bravo à cette magnifique chorale, ainsi qu'à Geneviève Burnod, leur Chef de Chœur qui les a entraînés cette année. Un grand merci aussi à tous les parents, qui ont contribué à ce succès en confectionnant de savoureux gâteaux! ■



ERRATUM

Une erreur s'étant glissée dans le « Bilan scolaire 2008 » paru dans le dernier courrier de Saint-Ismier, Mmes Bichard et Jacquier, Déléguées Départementales de l'Éducation Nationale pour notre commune, précisent que la somme de 100€ a été allouée à la Fédération des DDEN et que la fonction remplie par les délégués dans les écoles est entièrement bénévole.

Avec nos excuses et nos remerciements pour leur dévouement et le « regard extérieur » qu'elles portent pour améliorer la vie de nos écoliers!

petite enfance scolaire jeunesse sport

NOUVEAU ! BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Depuis plusieurs années, Saint-Ismier mène des actions portant sur la sécurité routière auprès des enfants du primaire et des jeunes au collège. Le CCAS de la commune, en lien avec la commission municipale Enfance Jeunesse Éducation et Sport (EJES), souhaite désormais s'adresser aussi aux 18/25 ans avec la mise en place d'une bourse pour les jeunes Ismériens, afin de les aider à se présenter à l'examen du permis de conduire automobile.

En effet, le permis de conduire constitue un atout incontestable pour l'emploi ou la formation des jeunes. De plus, son obtention contribue à la lutte contre l'insécurité routière car les jeunes sont nombreux à conduire sans permis.

Cette bourse s'adresse exclusivement aux jeunes Ismériens entre 18 ans et 25 ans. Ils devront impérativement passer leur permis auprès d'une des deux auto-écoles de la commune et s'engager à mener une action sociale ou humanitaire de 60 heures minimum au sein d'une association.

Les dossiers de candidature sont à retirer auprès du Service jeunesse :

Monsieur Frédéric Babin
Mairie de Saint-Ismier
T : 04.76.52.12.77.

Ils devront être retournés à la même adresse, avec toutes les pièces demandées, avant le 1^{er} septembre 2009.

Les dossiers seront ensuite étudiés par une commission, qui décidera de l'attribution éventuelle de la bourse et, le cas échéant, de son montant : entre 20% et 80% d'un montant plafonné, comprenant les frais de dossier, un forfait « cours de code illimités », une présentation à l'examen du code de la route, 30 heures de conduite, une présentation au permis, et les livrets pédagogiques.

La décision d'attribution se fera selon les critères suivants :

- finances : selon les revenus personnels du candidat et, suivant la situation fiscale de rattachement, sur le revenu imposable de la famille
- insertion : selon le parcours du postulant, sa motivation réelle,

l'appréciation de sa situation sociale ainsi que la nécessité d'obtention du permis de conduire

→ citoyen : selon l'engagement du candidat à s'investir dans une action humanitaire ou sociale à raison de 60 heures dans les 12 mois qui suivront son entrée dans le processus de formation. ■



COMENIUS, L'EUROPE EN MARCHÉ

LE PROGRAMME EUROPÉEN COMENIUS PERMET DE DÉVELOPPER LA COOPÉRATION ENTRE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES EUROPÉENS.

À Saint-Ismier, ce projet a une dimension concrète comme en témoignent les récents échanges. Fin janvier, 8 élèves slovaques et 2 de leurs professeurs sont venus rencontrer leurs correspondants français du collège du Grésivaudan. Ils ont fait connaissance à travers une séance de jeux collectifs au Local Jeunes, puis autour d'un buffet offert par la Mairie en présence de M. Boyer, Principal du Collège. Leur séjour s'est prolongé par des cours communs au collège et des sorties en montagne.

Également engagée dans un projet Comenius, l'école maternelle de la Poulatière a reçu des institutrices tchèques, de l'école Materska Skola Pribram.

Comme pour les collégiens, le programme de 4 jours a alterné, les séances de travail autour des activités du projet européen et les sorties au grand air. « Les institutrices ont découvert le fonctionnement d'une école maternelle française et rencontré les acteurs du système éducatif, note Christiane Milesi, Adjointe aux affaires scolaires. La Mairie était également



présente ainsi que de nombreux parents d'élèves, et les échanges ont été fructueux. Le programme Comenius favorise une meilleure compréhension de la diversité des pratiques et des cultures au sein de l'Europe. »

Pour la petite histoire, Comenius a été l'un des pères fondateurs de l'enseignement moderne. Il est né en 1592... sur le territoire de l'actuelle République Tchèque! ■



BUDGET 2009

DES INVESTISSEMENTS SANS AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

Le budget 2009 a été voté le 30 mars dernier. Associée à une maîtrise de la gestion de la dette, la maîtrise des dépenses de fonctionnement permet à notre commune, sans augmentation de nos taux d'imposition, de dégager des capacités d'investissement importantes. En 2008, le fait d'opter pour un taux variable pour la dette de la commune s'est avéré un choix judicieux puisque ces taux sont aujourd'hui favorables ; une gestion pertinente et une répartition entre taux fixes et taux variables permet à notre commune d'être moins exposée aux effets des variations. En termes de dépenses de fonctionnement, il faut retenir que notre commune s'est donnée les moyens d'entretenir ses structures et infrastructures, avec là aussi une gestion raisonnée et pragmatique.

FONCTIONNEMENT LES RECETTES

Le changement le plus important concerne les transferts consécutifs à la mise en place de la

communauté de communes du Grésivaudan ; en effet, à compter du 1^{er} janvier 2009, la Taxe Professionnelle est désormais perçue par cette nouvelle structure intercommunale. Ainsi, les entreprises des 49 communes versent directement leur TP à la communauté de communes qui, en échange, reverse aux communes une compensation.

Ce transfert explique également la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement, qui passe de 852 993 à 613 406 euros. La part de compensation de taxe professionnelle sur les salaires étant également versée au « Grésivaudan », celle-ci la reverse ensuite aux communes sous forme de compensation. Au total, la compensation globale de la communauté de communes du Grésivaudan s'élèvera en 2009 à 1 165 000 euros, en tenant compte des déductions des charges transférées (participations aux divers syndicats qui étaient payées auparavant via le SIZOV). Tous ces changements induits par la création de la Communauté de Communes correspondent à des

transferts de flux financiers, mais leur impact est neutre puisque les « manques à gagner » sont compensés par des reversements.

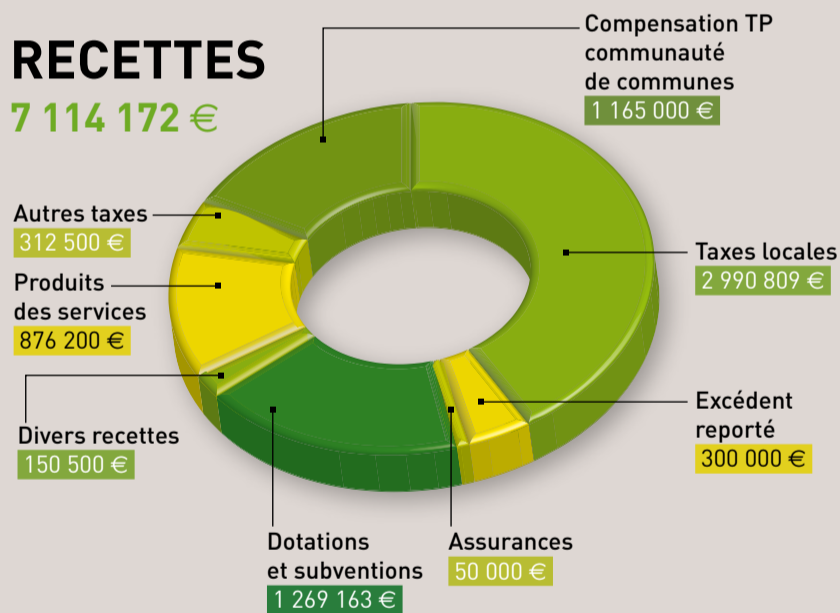
FONCTIONNEMENT LES CHARGES

Les charges courantes seront sensiblement équivalentes à celles de 2008 (quelque 1 000 euros de différence, soit moins de 1% sur

FONCTIONNEMENT

RECETTES

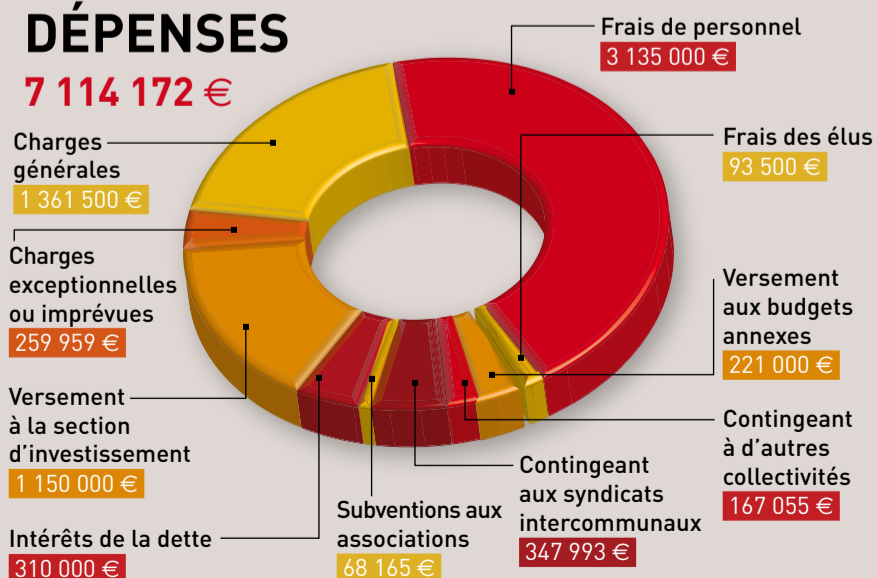
7 114 172 €



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

7 114 172 €



BUDGET EAU 2009 : INTENSIFICATION DU PROGRAMME DE SUPPRESSION DES BRANCHEMENTS EN PLOMB

La consommation globale en eau des ménages est en baisse, un phénomène général observé sur de nombreuses communes, et consécutif aux campagnes de sensibilisation du public. Des faits qui confortent la décision de notre commune d'avoir augmenté le tarif en 2008, une augmentation qui était d'ailleurs restée contenue (3%, à hauteur de l'inflation). Ainsi le niveau de recettes permet de poursuivre les travaux sur le réseau, notamment des équipements de télésurveillance, utiles sur le plan de la sécurisation (alertes en cas de pollution, etc). Autres travaux indispensables : la poursuite du remplacement des branchements en plomb, que la loi rend obligatoire d'ici 2012.

les charges générales). Ceci s'explique par une gestion rigoureuse des dépenses et, notamment, une réorganisation des services qui a permis de diminuer certains postes de sous-traitance. Un exemple concret : l'achat d'une balayeuse

permet de réaliser des opérations qui étaient jusqu'alors confiées à l'extérieur. Un investissement qui sera donc largement amorti. Par ailleurs, le fait d'avoir son propre matériel permet d'assurer un service régulier. Le nombre plus

RATIOS

Moyennes 2005

	Saint-Ismier	Villes de 5 à 10 000 habitants
dépenses réelles de fonctionnement / population	950 € (par habitant)	932 € (par habitant)
recettes réelles de fonctionnement / population	1 034 € (par habitant)	1 039 € (par habitant)
dépenses d'équipement brute / population	610 € (par habitant)	510 € (par habitant)
en-cours de la dette / population	804 € (par habitant)	891 € (par habitant)
annuité / recettes réelles de fonctionnement	12,17 %	14,00 %

important de balayages réalisés dans l'année à Saint-Ismier aura également pour conséquence de moins recourir à l'emploi de désherbants ; un effet induit intéressant en matière de développement durable. Les charges de personnel sont désormais stabilisées, celles liées à la municipalisation des associations ADF et Agora sont maintenant totalement intégrées.

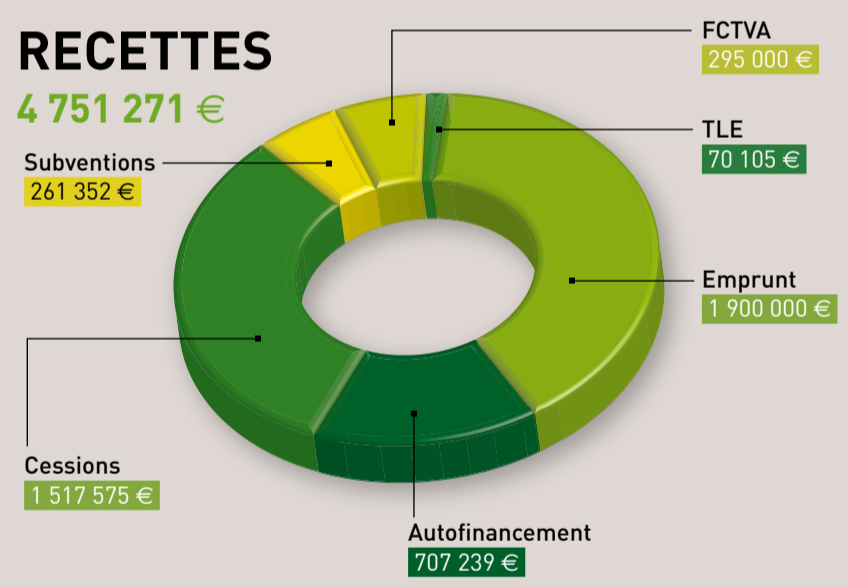
dans le poste « éclairage public » ; Il s'agit des travaux engagés à la suite des résultats de l'audit énergétique ; les équipements vont être mis aux normes et modifiés, avec des systèmes moins consommateurs en énergie (par exemple, des matériels basse consommation). Au niveau des bâtiments, signalons la réfection de la toiture arrière de la poste. Concernant les voiries, des travaux de sécurisation sont prévus par l'aménagement de « zone 30 » et par l'installation de coussins berlinois (ralentisseurs). De plus, d'importants travaux sont projetés chemin des bouts (eau, assainissement, éclairage). Un projet original de décoration de l'abribus du Collège évitera les tags intempéstifs ! Notons 40 000 euros d'investissement pour la reconstruction du skate park. La rénovation des équipements informatiques dans les écoles et à la médiathèque se poursuivent. Par ailleurs, une étude portant sur un futur centre de loisirs, un projet important pour la jeunesse, est lancée.

La deuxième tranche de l'aménagement de la zone d'Isiparc nécessite 550 000 euros d'investissement. ■

INVESTISSEMENT

RECETTES

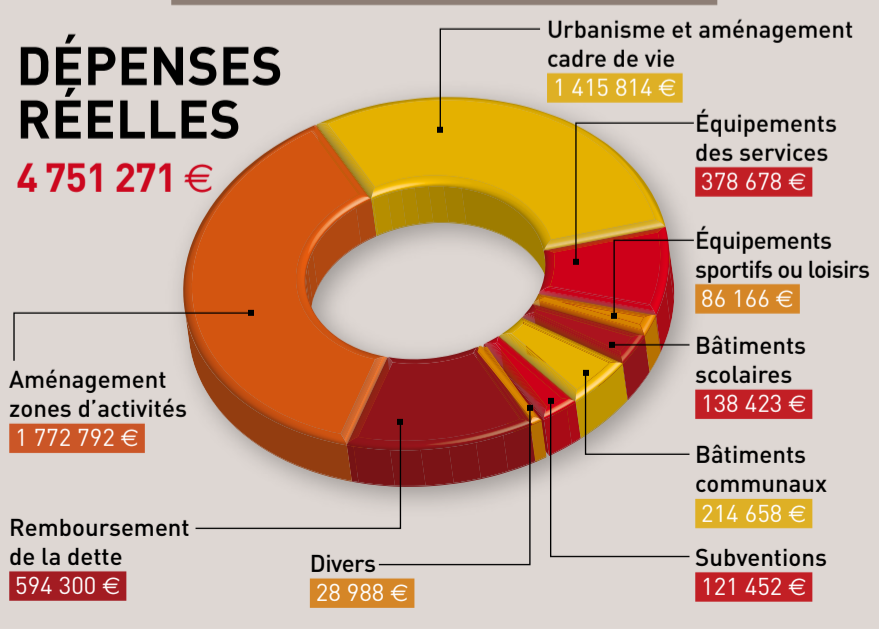
4 751 271 €



INVESTISSEMENT

DÉPENSES RÉELLES

4 751 271 €



INVESTISSEMENT : LES RECETTES

Grâce à une gestion responsable, des économies sont réalisées dans les frais de fonctionnement permettant d'améliorer la capacité d'investissement de notre commune et de financer des achats.

INVESTISSEMENT : LES DÉPENSES

En 2009, le montant des travaux d'investissements se monte à 4 millions d'euros. On retrouve ici l'exemple de l'investissement dans une balayeuse de voirie (125 000 euros), qui sera amorti en 5 années. Le budget 2009 comprend également un investissement de 100 000 euros

culture et animation

18 ANS EN 2009

Si vous avez 18 ans dans l'année 2009, vous avez dû recevoir une invitation personnelle pour vous retrouver le vendredi 15 mai en Mairie à 18 h 30. Si l'un ou l'une d'entre vous est passé(e) à travers « les mailles du filet » ayez la gentillesse d'appeler Patricia au 04.76.52.93.68 pour vous signaler. À 18 h 30, réception à la salle des mariages en présence de ma-

dame le Maire, de ses Adjoints et des conseillers municipaux :

- Remise à chacun d'entre vous du livret du citoyen et d'un cadeau.
- Convivialité autour d'un apéritif en présence de quelques-uns de vos anciens instituteurs et d'une projection souvenir CM2.

À 20 h, retrouvez-vous entre jeunes autour de surprises devant un buffet à la salle des fêtes du Rozat. ■



FÊTE DE LA MUSIQUE



Rendez-vous **vendredi 19 juin** dans le centre du village pour passer, comme chaque année, une soirée haute en musiques, chansons, danses variées. La médiathèque proposera une animation pour les plus jeunes à 17 h sur place.

L'église résonnera entre autre en début de soirée au son des chants de la Chorale Dauphinelle. Sur la place du village et dans le parc de la Mairie se succéderont

groupes musicaux et danses de 19 h 30 à minuit.

Et enfin, le traditionnel feu d'artifice sera tiré du parc vers 23 h. Nous vous attendons nombreux à cette fête ! ■

CONFÉRENCE « LE PARLEMENT EUROPÉEN, POUR QUOI FAIRE ? »

Donnée par M. Henri Oberdorff, Professeur à la Faculté de Droit de Grenoble, Directeur Honoraire de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble.

Le jeudi 28 mai 2009 à 18 h à l'Agora de Saint-Ismier. Entrée libre, tout public. ■



PROGRAMMATION DE L'AGORA

THÉÂTRE CLASSIQUE « PEINES D'AMOUR PERDUES »

Tout le programme sur : www.agora-saint-ismier.com
Tél. : 04.76.52.37.37 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

12^{ÈME} FESTIVAL DE THÉÂTRE DE LA JEUNESSE DE LA VALLÉE DU GRÉSIVAUDAN

Vendredi 15 mai à 19 h et samedi 16 mai à 14 h. Entrée : 5 € et jeunes de -18 ans : 3 €. 2 jours où ces jeunes talents vont présenter leur excellent travail théâtral sous l'oeil exigeant de leur metteur en scène, et non moins comédienne, Gabrielle Springer. Le programme complet des pièces jouées sera disponible à l'accueil de l'Agora à partir du 22 mai.

Vendredi 5 juin et samedi 6 juin à 20 h 45 : **Comédie de Shakespeare** Compagnie Balades Théâtrales – Mise en scène Stéphane MUH Le roi et ses amis se sont donnés comme but d'étudier durant 3 ans, s'abstenant de toutes distractions comme les relations féminines par exemple. Malheureusement pour leur pacte, la Princesse de France arrive, suivie de ses trois charmantes suivantes. Résisteront-ils à cette tentation ? Cette pièce est souvent considérée comme l'une des plus flamboyantes pièces spirituelles de Shakespeare. Elle regorge de jeux de mots sophistiqués, calembours, références littéraires et subtils pastiches des formes poétiques de l'époque. ■



MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE

Médiathèque de l'Orangerie
Saint-Ismier
Tel: 04.76.52.92.76.
Email :
mediatheque@saint-ismier.fr
Blog : www.bibliothequedeloran-
gerie.over-blog.com

HORAIRES D'OUVERTURE
ET CONDITIONS DE PRÊTS

Mardi 16 h 30 - 19 h
Mercredi 10 h - 12 h et 14 h - 19 h
Jeudi 16 h 30 - 19 h
Vendredi 16 h 30 - 19 h
Samedi 10 h - 12 h 30

**Fermeture de la médiathèque
les samedis 2 et 9 mai 2009.**

Vous pouvez emprunter 4 livres
+ 2 revues pour une durée de
3 semaines.

COURS D'INFORMATIQUE

La médiathèque propose des
cours d'informatique (traitement
de texte, e-mail, Internet), le ven-
dredi à 14 h. Si vous êtes intéres-
sé, prenez contact avec Aude.

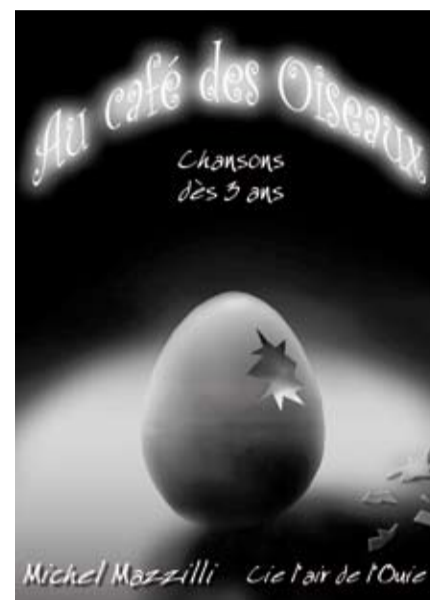
NOUVEAU :
CONNEXION WIFI

Depuis le mois de décembre, la
médiathèque s'est équipée d'une
borne WIFI. Si vous disposez d'un
portable comportant une carte
WIFI intégrée, cette connexion
libre vous donnera accès gra-
tuitement à Internet pendant les
heures d'ouverture de la mé-
diathèque. Renseignements au
04.76.52.92.76.

FÊTE DE LA MUSIQUE
À LA MÉDIATHÈQUE

Spectacle « Au café des oiseaux »
par la Compagnie l'air de l'Ouïe.
Vendredi 19 juin à 17h.
À partir de 4 ans. Entrée libre.

« Au café des Oiseaux, toutes
sortes d'oiseaux viennent se dé-
saltérer à la fontaine de Madame
Hulotte. La vieille chouette écoute
leurs histoires. Il y a des visites
imprévues et un Œuf, pondu par
une inconnue... » ■

« ARCTIQUE ET ANTARCTIQUE, PÔLES ET CHANGEMENTS
CLIMATIQUES » DU 1^{ER} JUIN AU 31 JUILLET

Cette exposition prêtée par la
Bibliothèque Départementale de
l'Isère nous sensibilise au boule-
versement climatique en abordant
l'écosystème de ces régions po-
laires, les populations locales, les
expéditions d'hier et d'aujourd'hui,
les courants marins et les phéno-
mènes météorologiques.

À cette occasion, la médiathèque
a l'honneur d'inviter Claude Lo-
rius, glaciologue passionné, qui a

participé à vingt-deux expéditions,
totalisant six ans de campagnes
sur le terrain, principalement en
Antarctique. Il a été le premier
président français pour la recher-
che et la technologie polaires. En
novembre dernier, il a reçu le
prix Blue Planet, l'une des plus
prestigieuses récompenses in-
ternationales dans le domaine de
l'environnement décerné par la
fondation japonaise Asahi Glass.

Claude Lorius nous proposera une
conférence, 'Planète & environ-
nement : la mémoire des glaces',
précédée du film « Chercheurs
de pôles », mercredi 1^{er} juillet à
20 h 30 à la médiathèque.

Il est l'auteur de plusieurs ouvra-
ges scientifiques dont Planète
blanche : les glaces, le climat et
l'environnement paru aux Édi-
tions Odile Jacob en mai 2008.

Ce documentaire présente un
voyage à travers la planète blan-
che, du Groenland à l'Antarctique,
en passant par les glaciers des
pays tempérés, qui retrace les ex-
péditions et les expériences qui
ont permis de mieux connaître le
monde des glaces. La glaciologie
permet de mieux comprendre le
climat de demain.
Entrée libre.



Claude Lorius

intercommunalité

LE GRÉSIVAUDAN : PERSPECTIVES 2009

LE 1^{ER} JANVIER 2009, LA NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ DU GRÉSIVAUDAN, REGROUPANT 49 COMMUNES A VU LE JOUR. LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ADOPTÉ SON NOM OFFICIEL EN FÉVRIER : «LE GRÉSIVAUDAN» ET A VOTÉ SON PREMIER BUDGET PRIMITIF LE 23 MARS DERNIER.

Conformément aux annonces faites lors du débat d'Orientations Budgétaires, ce budget 2009 est un budget de « mise en place » et reprend essentiellement les budgets des 5 anciennes communautés de communes du territoire, en tenant compte des nouvelles compétences de la Communauté du Grésivaudan et des éventuelles charges transférées par certaines communes.

La présentation du budget général fait apparaître, dans la section fonctionnement, des recettes s'élevant à 127 991 620 euros contre des dépenses s'élevant à 105 776 104 euros, soit un excédent de fonctionnement de 22 215 516 euros,

reporté intégralement dans la section d'investissement portant à 25 905 516 euros les recettes d'investissements.

Celles-ci permettront de maintenir à un bon niveau les dépenses d'investissements courants pour les équipements communautaires et de réaliser la première tranche d'un projet de partenariat économique ambitieux dénommé « Crolles 3 » ou « Nano 2012 ».

En effet, les sites STMicroelectronics de Grenoble et Crolles forment depuis plusieurs années déjà un véritable écosystème d'exception, au niveau mondial, dans le domaine de la nanoélectronique (semi-conducteurs). Les précédents programmes d'investissements (Crolles 1 et 2) réalisés en partenariat fonds publics-fonds privés ont été un succès certain, tant sur le plan financier et industriel, que sur la création d'emplois (4 415 emplois directs). Aussi, sur ce même principe de coopération techno-



Photo : © Artechnique

logique, STMicroelectronics, IBM et le LETI (CEA) ont décidé de s'associer dans un nouveau programme pluriannuel de recherche, afin de consolider l'avance technologique du site de Crolles et de conforter sa place de leader européen dans son domaine. Ce nouveau programme fait l'objet d'une convention cadre qui définit l'apport financier de chacun des partenaires :

→ 2 370 millions d'euros de dépenses en R&D, et 1 250 millions de dollars d'investissements industriels, pour STMicroelectronics et IBM avec

création de 660 emplois à Crolles et à Grenoble

→ 130,7 millions d'euros de dépenses R&D pour le LETI

→ 477 millions d'euros de soutien de l'État

→ 175 millions d'euros de soutien des collectivités territoriales, dont la Région Rhône Alpes, le département de l'Isère et la Communauté de Communes du Grésivaudan (82,5 millions d'euros)

À ce titre, le Grésivaudan réserve donc, en 2009, 11 millions d'euros de son budget d'investissement à cette opération. ■

SIZOV : UN BUDGET DE TRANSITION

Lors de sa séance du 12 mars dernier, le SIZOV (Syndicat Intercommunal de la Zone Verte du Grésivaudan) a approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2008 et les budgets primitifs 2009. Rappelons que depuis sa création en 1973, le SIZOV développe des actions profitables aux 5 communes (Bernin, Biviers, Montbonnot-Saint-Martin, Saint-Ismier et Saint-Nazaire-les-Eymes). Il est compétent pour l'assainissement, les équipements sportifs (football, rugby, judo), la gendarmerie de Saint-Ismier, l'aire d'accueil des gens du voyage.

Le budget Général (c'est-à-dire le budget du SIZOV hors assainissement) est financé par une participation des communes. Pour

2009, la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 093 550 €. **Avec la création de la Communauté de Communes Pays du Grésivaudan, s'opèrent cette année des mécanismes de transfert entre les collectivités, par un jeu d'écritures comptables.** Les subventions aux associations intercommunales ont été maintenues au niveau de l'an passé, de même que la participation aux frais de fonctionnement des installations sportives intercommunales.

Côté investissements, le budget 2009 s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 719 928 €. Ils portent essentiellement sur la construction d'une nouvelle gendarmerie



à Saint-Ismier, l'aménagement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, la construction du DOJO à Bernin et des travaux d'améliorations des équipements sportifs (gymnase du collège à Saint-Ismier, stades à Saint-Ismier et à Montbonnot).

La compétence Assainissement collectif (collecte et traitement des eaux usées) et non collectif exercée par le SIZOV, permet de mutualiser les dépenses entre les cinq communes. Le budget as-

sainissement est financé par les taxes et redevances d'assainissement. Une baisse des recettes est attendue en raison de la diminution généralisée de la consommation d'eau. La construction de l'usine de dépollution est terminée ; elle permettra d'assurer l'épuration des eaux usées du territoire. Enfin, les travaux portent sur l'amélioration et l'extension du réseau pour un montant d'environ 750 000 €. ■

MAJORITÉ DU CONSEIL

Mme Lucile Ferradou

La Taxe Professionnelle (TP) est une ressource importante de notre commune : elle représentait, en 2008, 25% des contributions directes (environ 1 million d'euros). Depuis la création, cette année, de la Communauté de Communes du Grésivaudan, cette TP ne sera plus perçue directement par la commune, mais par l'intercommunalité. Celle-ci la reversera la même année à la commune, sur la base du montant constaté en 2008.

La TP des 49 communes du Grésivaudan étant l'unique ressource fiscale de cette intercommunalité, les annonces gouvernementales de suppression de la TP sont donc particulièrement préoccupantes. Certes, le contexte économique difficile crée effectivement la nécessité de réformer cette taxe qui est notamment fondée sur les investissements des entreprises. Néanmoins, même compensée par une dotation gouvernementale

équivalente, sa disparition quasi-totale nous paraît préjudiciable. En effet, tout lien entre l'activité économique et les communes serait coupé, ces dernières n'ayant plus aucun intérêt à accueillir des entreprises et encore moins celles qui peuvent être polluantes. Une motion en ce sens, que nous avons soutenue, a d'ailleurs été adoptée par le Conseil Communautaire du Grésivaudan. ■

MINORITÉ DU CONSEIL

M. Jean-Christophe Ninet

Catastrophes en série !

Après la gestion désastreuse du projet Isiparc et le fiasco du départ de l'entreprise Tornier de notre commune, nous étions en passe de voir nos recettes fiscales professionnelles amputées de 57 %. La seule planche de salut pour madame le maire était l'adhésion à la nouvelle communauté de commune sans autre condition que de retrouver les recettes fis-

cales parties pour Montbonnot. C'était sans compter sur la disparition pourtant attendue de la taxe professionnelle. Quelle que soit la ressource fiscale prévue pour la remplacer, les comptes de la Communauté de Communes du Grésivaudan vont être déséquilibrés et exigeront la création d'un nouvel impôt sur la vallée. La subvention de 82 millions d'euros pour Crolles 3 ST Micro Electro-

nics qui n'attendait que l'adhésion des 49 communes a en effet été votée immédiatement dès le 2^{ème} conseil intercommunal. Le vice-président aux finances de la CCPG évoque déjà une taxe additionnelle sur les ménages qui toucherait directement les ismériens. Nous passons donc de Charybde en Scylla ! ■

Jean-Christophe Ninet

MINORITÉ DU CONSEIL

M. Robert Pallière

Rassemblement Renouveau Saint-Ismier

Taxes

Madame le maire avait annoncé qu'il n'y aurait pas d'augmentation cette année. Et pourtant les Ismériens auront à payer 2,5% de plus. Monsieur l'Adjoint aux finances juge cette augmentation « légère ». Nous pensons que l'augmentation de l'année dernière de 7,3% était déjà trop importante et non justifiée.

Responsabilités

Madame le maire a demandé un audit sur le personnel de Mairie pour un coût de 7 050 €. Madame Ferradou est maire depuis plus de 6 ans et s'aperçoit maintenant que la gestion du personnel ne s'improvise pas. Pendant la campagne, nous avons évoqué ce problème, qui ne sera pas forcément résolu avec cette intervention. L'encadrement du personnel et sa dynamisation sont de la responsabilité du maire et des Adjointes. Ces personnes sont payées pour assurer cette charge, et nous ne comprenons pas pourquoi il faut

sous-traiter cette charge à un cabinet extérieur sur l'argent du contribuable.

Urbanisme

Même chose ; la Mairie sous-traite à un cabinet extérieur la préparation du PLU et une réflexion sur l'urbanisme. Le coût de l'opération est de 41 000 €. ■

Robert Pallière,
Marie-Noëlle Vial,
Bernard Bodin.

brèves bloc-notes

PHARMACIES DE GARDE

04.76.63.42.55

Mois de MAI 2009

- 1^{er} mai** Pharmacie Charmettes 2 rue Marius Charles – Domène 04.76.77.44.59.
- 3 mai** Pharmacie Fontaine Amélie Place aux Herbes – Saint-Ismier 04.76.52.28.62.
- 8 mai** Pharmacie de Frogès Boulevard de la République – Frogès 04.76.45.71.44.
- 10 mai** Pharmacie Evreux-Louvat 1 place Houille Blanche Lancey – Villard-Bonnot 04.76.71.43.10.
- 17 mai** Pharmacie Plemer RN 90 – Saint-Nazaire-les-Eymes 04.76.52.20.17.
- 21 mai** Pharmacie Silvestre 10 rue de la République – Domène 04.76.77.23.08.
- 24 mai** Pharmacie Blanchard Boulevard de la République – Champ-Prés Frogès 04.76.71.40.75.
- 31 mai** Pharmacie Djian RN 90 – Saint-Ismier 04.76.52.23.42.

Mois de JUIN 2009

- 7 juin** Pharmacie Dussert 52 avenue Aristide Bergès – Villard-Bonnot 04.76.71.43.36.
- 14 juin** Pharmacie Ferradou 169 avenue Pasteur – Le Versoud 04.76.77.26.39.
- 21 juin** Pharmacie Luu Duc Rodde 2 rue du 11 novembre 1918 – Crolles 04.76.08.01.59.
- 28 juin** Pharmacie de Belle Étoile 24 rue Henri Fabre – Crolles 04.76.92.02.15.

NUMÉROS UTILES

... POLICE MUNICIPALE

04.76.52.93.64.

... GENDARMERIE DE SAINT-ISMIER

04.76.52.15.45.

PERMANENCES

... D'URBANISME

Les mardis. Prendre rendez-vous par téléphone : 04.76.52.52.25.

... DE L'AVOCAT CONSEIL POUR LA COMMUNE

Chaque 1^{er} samedi du mois de 9 h 30 à 11 h 30, en prenant rendez-vous auprès de l'accueil au 04.76.52.52.25. Report de la permanence du samedi 2 mai au samedi 16 mai.

... DE L'ASSISTANT OPAC

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 11 h à 11 h 45.

... DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous en téléphonant à Crolles : 04.76.08.11.65.

... DE L'AGENT SÉCURITÉ SOCIALE

Les permanences de l'agent de la Sécurité Sociale ont lieu le mardi de 11 h à 11 h 45 en Mairie.

... DE L'ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES) DE LA SOCIÉTÉ VÉOLIA

Astreinte urgente 7j/7j et 24 h / 24 h : 04.76.61.39.34. (SIZOV)

Pour les informations réseaux : 04.76.52.52.28.

HORAIRES D'OUVERTURE

... DE LA MAIRIE

Les services administratifs sont ouverts :
du lundi au vendredi : 9 h 30 / 12 h et de 14 h / 17 h 30
et le samedi matin (permanence administrative) de 9 h / 11 h 30

Fermeture : les samedis 2 et 9 mai et le lundi 1^{er} juin (Pentecôte).

... DU CCAS

Aux heures d'ouverture de la Mairie.

... DES SERVICES TECHNIQUES

Tous les jours de 9 h 30 / 12 h et de 14 h / 16 h 30

Fermeture au public les vendredis après-midi.

... DE L'URBANISME

Lundi : 14 h / 17 h

Mardi : 9 h 30 / 12 h

Mercredi : 14 h / 17 h 30

Jeudi : 14 h / 17 h 30

Vendredi : 9 h 30 / 12 h et 14 h / 16 h.

ÉTAT-CIVIL



Naissances

RIVIÈRE Romane,
née le 15 février 2009
à Saint-Martin-d'Hères

MINIERI Ugo,
né le 03 février 2009 à Échirolles

JANNETTI Raphaël,
né le 06 janvier 2009
à Saint-Martin-d'Hères

SIRTOM

04.38.72.94.30.
www.sirtom-3-communes.fr

Horaires d'ouverture de la déchetterie pendant les travaux : jusqu'au samedi 30 mai inclus : ouverture tous les jours (du lundi au vendredi) de 17 h à 19 h, sans changement le samedi de 9 h 30 à 19 h.

SIRTOM : collecte des déchets ménagers toxiques (DMS) en déchetterie les mercredis 27 mai et 24 juin de 11 h à 16 h.

Ramassage des poubelles individuelles et collectives :

- Lundi : bacs gris
- Mercredi : bacs verts

EMPLACEMENT DES BENNES À VERRE

- cimetière
- Montée de Chamechaude
- parking Poulatière (vers l'école)
- Allée des Dauphins

RAPPEL

Un dossier sur **LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN** est consultable à l'accueil de la Mairie. Les personnes concernées par la présence de ces insectes dans notre village sont vivement invitées à consulter ce document très complet, qui traite à la fois de l'aspect biologique, des nuisances et des moyens de lutte.

FEUX DE JARDIN : ATTENTION !

Par arrêté préfectoral, les feux de jardin sont interdits jusqu'à nouvel ordre.

LE SIZOV INFORME :

« NOS ÉGOÜTS
OBSTRUÉS PAR
LES LINGETTES
NETTOYANTES »

En aucun cas, il ne faut rejeter les lingettes dans le réseau d'assainissement : la plupart des lingettes ne sont pas biodégradables ; elles créent des dysfonctionnements du réseau d'assainissement. Jetez-les dans votre poubelle avec les autres déchets.

L'article 22 du décret n°94/469 stipule l'interdiction d'introduire dans les réseaux d'assainissement des déchets solides.



SAINT
ISMIER



Le Lien est édité par le service Vie Quotidienne de la commune de Saint-Ismier.

**Mairie de Saint-Ismier
BP32**

38332 Saint-Ismier Cedex

tél. (0)476.52.52.25.

fax (0)476.52.28.01.

www.saint-ismier.fr

infos@saint-ismier.fr

Directeur de publication :

Lucile FERRADOU

Rédaction en chef/coordination :

Isabelle CHARPIN

Secrétariat :

Patricia RIZZARDI (04.76.52.52.25)

Photos : Mairie de Saint-Ismier

Création graphique/réalisation :

Agence Ligne Ovale

38300 Bourgoin-Jallieu

www.ligneovale.fr

Impression :

Imprimerie Notre Dame

38330 Montbonnot-Saint-Martin

Tirage : 2700 exemplaires

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2009